L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 25 OCTOBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE à l'amiable le café coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de "Conti Exchange", pour cause de maladie. La Société Culinaire des Garçons Restaurateurs et le Vigilant Band s'y réunissent. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. E. Garreau, 73 Bourbon et 86 Conti.
18 oct—18,20,22,23,25,27,29,30

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) (délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIBET,
Encoignure Magnolia et Joséphine.
29sept—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Spencer et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 oct—21 26 30

Succession de Otto Frederick Theisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,273—Division A—Attendu que Juliana Felts, veuve de Otto F. Theisman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Frederick Theisman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21—oct 21 26 30

Succession de Wm McVittie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 220—Division D—Attendu que Gabriel Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William McVittie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 oct—16.21.25

Succession de Susan A. Cone, veuve de James Cone.

Sur Application de Louisiana Hector, veuve de Peter Dalmau et maintenant la femme de M. C. McNamara, de Dallas, Texas, gardienne de ses enfants mineurs, Peter et Joséphine Dalmau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,499—Attendu que Louisiana Hector, veuve de Peter Dalmau, femme de M. C. McNamara, de Dallas, Texas, gardienne des mineurs Peter et Joséphine Dalmau, par l'entremise de Robert Hector, de cette ville, son agent dûment reconnu, et avocat de fait, a fait application dans cette Cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, à Dallas, Texas, la propriété appartenant aux dits mineurs.
Avis est par le présent donné à ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, pourquoi l'application de la dite gardienne ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
Nouvelle Orléans, 13 octobre, 1887.
11 oct—14,15,20,27—nov 3,12.

VENTES PAR LE CONSTABLE

John R. Fell vs L. Johnson.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No. 13,306—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'enchère publique, au local, rue Gravier, près de la rue Camp, le SAMEDI, 29 octobre 1887, à midi, la propriété décrite ci après, à savoir: Une vitrine, et à mon entrepôt, 157 rue Lafayette, entre Carondelet et St-Charles (1) un comptoir, une grande glace à cadre mobile et un lot de coupons drap.
Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 oct—18 23 29

Placement avantageux.

E. D. Dean contre Harbet & Allen individuellement et comme dite raison sociale.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9827 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux au "Little Woods Resort" à 12 milles de la ville sur le N. O. & N. E. R. R. Co., MARDI, le 25 octobre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Les bâtisses sur le dit local connu comme Club House et la plateforme pour la danse et cabanes à bain et le contenu qui s'y trouvent comprenant un lot de chaises, tables, faïences, ustensiles de cuisine, bouteilles et jarres vides, et dame-jeannes, etc.

2° Le bail non expiré du dit "Little Wood Resort" expirant le 15 mai 1888 avec un privilège de renouveler pour un ou deux ans de plus.

Saisies dans l'affaire numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
14 oct—14 15 19 25

AVIS AUX CREANCIERS.

Louis Bauer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,741—Division E Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jules A. A. Rousseau, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 oct—22 26 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,251—E. A. Bernard vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Ernest A. Bernard, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant James J. Woulfe, Esq. notaire en cette ville, le MARDI 1er jour de novembre 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et, en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne, aussi bien que contre les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 17 octobre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
18 octobre—18 au 1er nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Morin & Vandegriff vs leurs créanciers— No 22,254—Division A —Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison sociale Morin & Vandegriff, faisant des affaires sous le nom et titre de Morin & Vandegriff domiciliée en cette paroisse et se composant de Iska B. Morin, épouse de Andrew B. Morin et autorisée par son mari, Andrew B. Morin, et Rudolph Vandegriff Glas, soit convoquée et tenue pardevant Theodore A. Bakewell, notaire, à son bureau No 94 rue Camp, en cette ville, SAMEDI, le 19ème jour de novembre 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Branck K. Miller, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 17 octobre 1887.
A. L. TISOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18oct—3f au 19 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—J. C. Trémoulet vs ses créanciers—No 22,243—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire J. C. Trémoulet soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Alphonse Philips, notaire en cette ville, le MERCREDI, 16me jour de novembre 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Omer Villeré, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nlle-Orléans, 11 octobre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, député greffier.
15 oct—3f au 16nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 22,232—Edward Lilienthal vs. ses créanciers.—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Lilienthal soit acceptée; qu'une réunion des créanciers aura lieu et soit convoquée pardevant J. D. Taylor, un notaire en cette ville, le MERCREDI, 16 novembre 1887, à 10 heures A. M., et après, de jour en jour, conformément à la loi, et qu'avis légal en soit donné, et qu'Ernest Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1887.
(Signé): F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 oct—3f au 16 nov

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Wm Hilleman vs. ses créanciers—No 22,252—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par William Hilleman soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, qu'il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. J. Lewis, notaire en cette ville, SAMEDI, le 19ème jour de novembre 1887, à midi, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. H. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, Lne., 17 octobre 1887.
(Signé): A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18 oct—3f au 19 nov

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 NOV. 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à..........		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente, renvoyée à cause du mauvais temps.

Vente forcée.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse. —MARDI, 25 octobre 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'enseignure des rues Esplanade et Liberal—

La vacherie de Jean Lasalle, se composant de 14 magnifiques vaches laitières, 2 juments et 1 mule, 1 charrette à lait, 1 ditto à provision, 1 buggy, harnais, bidons, baquets, et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle dont la vente journalière est de 16 gallons de lait sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
15 oct—

Propriétés de valeur dans le Second District, dans le carré de la ville.

L'encoignure des rues Dumaine et Bourbon.

Jolie résidence à étage rue Bourbon, No 191.

Résidence à étage rue Claiborne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur. — Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse —SAMEDI, 29 octobre 1887, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74—

Les propriétés suivantes, vendues pour ce qu'elles rapporteront :

1° Un lot de terre formant encoignure des rues Bourbon et Dumaine, mesurant 49 pieds de face à la rue Dumaine sur 40 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble, une bâtisse en bois, couverte en ardoises, louée $12 par mois.

2° Un lot de terre mesurant 25 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur entre les rues Dumaine et Ste Anne. Ensemble une jolie résidence en brique à étage ayant plusieurs chambres. Une autre bâtisse en briques attenant à la maison ayant aussi plusieurs chambres, hydrant, lieux d'aisance, etc. Louée $30 par mois.

3° Un autre lot de terre situé rue Claiborne entre les rues Dumaine et Ste Anne borné par Robertson, mesurant 63 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne, 34 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Ste Anne et 31 pieds 5 pouces du côté de la rue Dumaine.

Ensemble une bâtisse à étage couverte en ardoises, ayant 4 chambres avec balcon sur la façade, une autre bâtisse de deux chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois.

Le tout d'après plans exposés à la Bourse.

Titres parfaits.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
23 oct—23 27 28 29

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI 25 octobre 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente 25 oct—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Bijouterie, Esquifs, Pirogues, Chaînes, Cordes, Cabestans, Brouettes, Outils et autres ustensiles et effets mobiliers.

Succession de Gotleib Bubeck, décédé.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—MERCREDI, 2 novembre 1887, à 10:30 heures A. M., au local coin des rues Levée et Mary, Carrollton, 7me district, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 octobre 1887, Dossier No 22,057, pour le compte de la succession de Gotleib Bubeck, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
23 oct—23 26 30 à la date

PAR STEPHEN J. DERBES.

VENTE POSITIVE. Pour cause de Départ,

—DE—

Meubles de Ménage, comprenant :

Un ameublement de chambre à coucher en noyer, un vessellier avec marbre, une table à extension, lits, bureaux, lavabos, chaises, berceuses, verreries, faïence, pendules de valeur, stove et ustensiles, garde-manger, voitures d'enfant et un vaste assortiment de morceaux de musique.

LUNDI, 24 octobre, à 11 heures A. M., à la demeure de M. A. L. Apfel, No 30 rue des Français. Aussi,

A 1 heure de l'après midi le même jour et au même endroit, un fonds vaste et varié de montres, pendules et bijouterie de valeur, argenterie et plaqué. Le tout sans limite ni réserve, pour cause de départ.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
22 oct—3t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Magazine entre Philip et Première.

Mme Hannah Moses vs Mme Fanny Meyer, veuve et tutrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,005.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Constance et Première et étant composé d'une moitié de trois lots désignés par les numéros un deux et trois de l'ilet numéro vingt sur un plan fait par F. J. Rothaas, le huitième jour de février 1837 et annexé à un acte passé pardevant William G. Lewis, ancien notaire en cette ville, le vingt quatrième jour de février 1837. La dite portion de terre mesure trente-sept pieds onze pouces de face à la rue Magasins entre Première et Philip, sur une profondeur de cent cinquante-huit pieds trois pouces entre lignes parallèles, étant la moitié des trois lots la plus près de la rue Philip.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le district et ilet ci-dessus décrits, et mesurant quinze pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur de cent cinquante huit pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le tout conformément au diagram ou dessin en date du dix-septième jour de juin 1855, dressé par W. T. Thompson, ancien député voyer de la ville et annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, le neuvième jour de juin 1855, laquelle propriété est une subdivision de la propriété désignée par le numéro neuf dans l'ilet numéro vingt sur un plan de Pilié, ancien voyer, en date du deuxième jour de mars 1824 et déposé à l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville, étant la portion sur le côté ouest de la rue Première. Etant la même propriété acquise par feu Joseph Gundersheimer de George Smith, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohen, ancien notaire, en date du 31 juillet 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5oct—12,19, 20, 26,—2, 5 nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs. Succession de Mme Meta Mertens, épouse décédée de Peter Jensen.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,931—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitude et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept dans l'ilet borné par les rues Magnolia, anciennement Mannsel, Euphrosine, Locust, anciennement Solis, et le Nouveau Chemin Coquillé, maintenant Delord, et conformément à un plan dressé par Bednanski, daté février 1857, déposé comme plan numéro cent dix, en l'étude de James Graham, notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure en pied américain, conformément au plan, vingt-trois pieds six pouces de face au dit Nouveau Chemin Coquillé, maintenant Delord, vingt-deux pieds six pouces de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de cinquante-sept pieds neuf pouces sur le côté de la ligne du lot numéro six et cinquante-cinq pieds de profondeur sur le côté de la ligne du lot numéro huit, le tout plus ou moins.

Ensemble avec quarante-cinq actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et reposant sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Au comptant assez pour payer la réclamation du plaignant, à savoir:

La somme de cent trente-cinq dollars montant de l'emprunt sur les actions, avec dix pour cent d'intérêt à partir du premier décembre 1885, et une autre somme de cinq cent quarante dollars, avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt sur quatre-vingt-dix dollars à partir du premier décembre 1886, le montant de la contribution sur dites actions, tous les frais et charges de ce procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette d'action hypothécaire qui n'est pas encore dû, mais qui est sujet à être demandé, d'après la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de trois mille cinq cent dix dollars; et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, selon sa charte et ses lois, et la restant du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 oct—11 19 26 nov 1 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 3ème District,

Formant le coin des rues France et Dauphine.

Succession de Mme Louisa Koch.

No 22,060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CIE., G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MARDI, 15 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 octobre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Dauphine, Mazant et Royale. Le dit lot est désigné par le No. 16 sur un plan dressé par Cosnier, le 26 avril 1845, et forme le coin des rues France et Dauphine, et mesure en mesure américaine 45 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine et entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 oct—13 15 22 29—nov 5 12 15

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent de choix et rémunératifs, aux conditions les plus libérales d'un tiers ou plus comptant,

Dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Emplacements convenables pour églises, écoles, marchés ou stations de chemins de fer.

Le cottage de résidence double, Nos. 323 et 323 1/2 rue Jackson.

Le cottage de résidence double, Nos. 325 et 325 1/2 rue Jackson.

Le cottage double de choix, propre à bâtir, coin des rues Carondelet et Toledano.

Le cottage double de choix, convenable pour le commerce, coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane.

Le joli cottage double au coin des rues Chippewa et Philip.

Le joli cottage de résidence simple, No. 312 rue Chippewa.

Le cottage de résidence double, Nos. 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

La maison de résidence en brique double, à deux étages, Nos. 95 et 97 rue Jackson.

Les deux maisons de résidence avec magasins, Nos. 252 et 254 rue des Remparts, près Bassin. (Un excellent emplacement pour le commerce).

L'élégant cottage de résidence, en bois, No. 40 rue Liberté.

Actions de Compagnie d'assurance de choix.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans dossier No. 21 799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, daté du 27 septembre 1887, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, à l'encan, il sera vendu :

1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, bornés par les rues Gasquet (ci-devant Jackson), Liberté (ci-devant Tremé), Commune et Marais, désignés par les Nos. Quatre, Cinq et Six, et une partie du terrain neuf. Les dits trois terrains mesurent ensemble 72 pieds de façade, rue Liberté, sur une profondeur de 127 pieds, dix pouces et cinq lignes.

Les améliorations comprennent un grand cottage élevé de terre, avec corridor au centre et portant le No 40 de la rue Liberté.

2° Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Philips, Soraparu, Chippewa et St-Thomas, désignés par les lettres A et B. Le premier de ces terrains A, mesure 31 pieds 7 pouces, plus ou moins de façade rue Chippewa, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Philips, et forme le coin des rues Philips et Chippewa.

Les améliorations consistent en un cottage double portant les Nos 310 et 310 1/2 rue Chippewa.

Le second terrain B est contigu au premier et mesure 24 pieds 8 pouces plus ou moins de façade rue Chippewa, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage de résidence portant le No 312 rue Chippewa.

3° Une partie de valeur d'un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Joséphine et Annonciation, désigné par la lettre A. Le dit terrain ou partie de terrain forme le coin des rues Jackson et Chippewa et mesure, au pied américain, 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, et façade rue Chippewa de 52 pieds 6 pouces. Le dit terrain ou partie de terrain est un morceau du terrain premièrement désigné par le No 1 du dit carré No 10 sur un plan de la banlieue Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, avec résidence portant les Nos 95 et 97 rue Jackson.

4° Un morceau de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et, au pied américain, 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces (plus ou moins). Le dit morceau de terre est la moitié du lot primitif désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis, désigné par les Nos 434 et 434 1/2 rue de l'Annonciation.

5° Un lot de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21, le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 102 pieds 7 pouces 4 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage-résidence à double corps de logis, Nos. 323 et 323 1/2 rue Jackson.

6° Un lot de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que le précédent, désigné par le No 22. Le dit lot mesure 34 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 102 pieds 7 pouces 4 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis désigné par les lots Nos 325 et 325 1/2 rue Jackson.

7° Un lot de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Carondelet, Baronne et Louisiana avenue, formant le coin des rues Carondelet et Toledano, mesurant 60 pieds plus ou moins de face à la rue Toledano sur 124 pieds de profondeur et face à la rue Carondelet.

Les améliorations comprennent un cottage double et d'autres édifices servant de magasin, etc.

8° Quatre lots de terre de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par Louisiana avenue et les rues Tchoupitoulas, Chippewa et Toledano, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Les dits lots se touchent et mesurent:

Le lot No 1, 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de profondeur dans le fond sur une profondeur et façade sur Louisiana avenue de 87 pieds 1 pouce, et 95 pieds 8 pouces 6 lignes sur l'autre ligne latérale qui le sépare du lot No 2.

Le lot No 2 mesure 33 pieds 1 pouce sur la rue Tchoupitoulas, 32 pieds dans le fond sur une profondeur de 95 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 1, et 104 pieds 3 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 3 pouces sur la ligne qui la divise du lot No 2 et 112 pieds 8 pouces sur l'autre côté le plus près de la rue Toledano.

Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations comprennent plusieurs petites bâtisses.

9° Le lot No 4 touche aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 96 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à double corps de logis.

Les lots ci-dessus décrits sont subdivisés des lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

10° Deux lots de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Julia, Girod et Bassin, désignés comme lots A et B; les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot A mesure 29 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le lot B mesure 26 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins, conformément à un récent plan fait par Chas. Williams, voyer, en date du 3 octobre 1887, étant subdivisés des lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit ilet.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en brique à deux étages sur le lot A, désigné par le No 254 rue des Remparts, et un magasin en bois sur le lot B, désigné par le No 252 rue des Remparts.

Les mesures sont d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, en date d'octobre 1887, et sont toutes plus ou moins au pied américain.

ACTIONS.

Trois actions du fonds capital de l'Association d'économie de la Nouvelle-Orléans.

Deux actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Pour les actions, comptant. Pour les immeubles, un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, à crédit [illegible], avec intérêt de 8 pour cent [illegible] toutes les clauses [illegible]. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé sur les lieux [illegible] pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 oct—8 15 22 29—5 nov

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Deuxième et le Troisième districts.

Succession de Charles Stiegler et sa femme.

Nos. 27 et 29 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, une bâtisse en briques à un étage.

Coin St-Philippe et Derbigny. —Une résidence et magasin en bois à deux étages.

No. 447 rue Dumaine.—Une résidence pour famille à deux étages avec façade en briques.

No. 276 rue St-Philippe entre les rues Miro et Tonti.—Une résidence en bois pour famille, à un étage.

No. 503 rue Ste-Anne entre Dorgenois et Rocheblave.—Une résidence double, en bois, à un étage et attic et dépendances.

Nos. 145, 147 et 149 rue Prieur entre Ste-Anne et Dumaine.—Un joli double corps de logis en bois avec terrains profonds.

Nos. 345 et 345 1/2 rue Bourgogne, entre Kerlerec et St-Antoine, une maison double en bois à un étage.

No. 73 rue Columbus, entre Marais et Villeré, une bâtisse à un étage.

No. 80 rue Levée ou Peter coin Mandeville.—Un magasin en briques à trois étages, occupé comme résidence et buvette, dépendances en briques.

Nos. 81, 82, 83 et 84 rue Levée ou Peter, magasins en briques à trois étages.—Des bâtisses en briques et en bois au fond.

Coin Dauphine et Washington —Bâtisse simple et attic à deux étages.

No. 49 rue Washington.—Un cottage neuf à un étage.

Une action dans le fonds-capital du Produce Exchange.

Dix-sept actions de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.

Vingt-cinq actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Pelican.

Vingt actions du fonds-capital de la Compagnie Mutual Loan & Building.

Dix actions du Firemen's Building Association.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau, 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 5 Novembre 1887, à midi—

Successions de Charles Stiegler et de Amelia Stiegler, née Rippe.

Nos 21,787 et 19,509.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, entre Gravier et Passage Commercial, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux ordres, un rendu et signé le 16 septembre 1887, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler, No 21,787 du Dossier de la dite cour—et l'autre, rendu et signé le 2ème jour de septembre 1887 par le dit Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, siégeant à la place de l'Hon. R. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler, née Rippe, femme décédée du dit Charles Stiegler, No 19,509 du Dossier de la dite Cour—

La propriété décrite ci-après et sur les conditions suivantes, à savoir :

Deux terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Conti, Bienville et Royale, désignés par les Nos. 9 et 10. Les dits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit : le lot No. 9, 16 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 10, et 21 pieds 6 pouces et 5 lignes sur l'autre côté, et le lot No 10 mesure 16 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 21 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 9, et 21 pieds 6 pouces et 7 lignes sur l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec de grandes chambres plâtrées, lieux d'aisance, etc.; la bâtisse est convenable pour bureaux, café ou autre objet, elle est connue par les Nos. 27 et 29 Passage de la Bourse.

Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet No. 226, borné par les rues St. Philippe, Derbigny, Roman et Dumaine, désigné par la lettre "A" d'après une esquisse dressée par A. de Armas, sous voyer, au mois d'avril 1886, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 28 mai 1886, lequel lot forme le coin des rues St. Philippe et Derbigny et mesure 20 pieds de face à la rue St. Philippe sur 36 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec toit en ardoises, occupée comme magasin et résidence, galerie, environ 5 chambres, cabinet, lavoir, lieux d'aisance, citerne, etc., et connu par le numéro municipal—coin St. Philippe et Derbigny.

3. Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Tonti et Rocheblave, mesurant 38 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue Dumaine, 37 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne plus rapprochée de la rue Tonti, 37 pieds 5 pouces 1 1/2 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Rocheblave, et 37 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne du fond. Ce lot ou partie de lot de terre est composé du lot No 11 et de la moitié adjacente du lot No 12 sur le plan dressé par L. A. Pilié arpenteur, le 25 mai 1848.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec façade en briques et toit en ardoises. Il y a un vestibule d'entrée, deux grands salons, quatre chambres à coucher, cabinet, paliers, office, cuisine, balcon sur la façade et sur le côté, cour pavée, lieux d'aisance, citerne, etc. Le lot est désigné par le numéro municipal 437, rue Dumaine.

4. Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'ilet 294, borné par les rues St-Philippe, Tonti, Dumaine et Miro désigné par le No 3 sur un croquis joint à l'acte de vente de feu Charles Stiegler. Le dit lot mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec la portion de terre suivante, savoir :

1° Une portion de terre dans le 2e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, faisant partie du lot No 2, mentionné dans la dite esquisse et en composant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St-Philippe et Dumaine et 24 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos 1 et 2 de la dite esquisse.

2° Une autre portion de terre, dans le même ilet, faisant partie et formant le fond du lot No 4 de l'esquisse ci-dessus, mesurant 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Dumaine et St-Philippe, et 25 pieds 6 pouces sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, la séparant des lots Nos 3 et 5 de la dite esquisse.

3° Une autre portion de terre, dans le même ilet, faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquisse et mesurant 49 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti, de là environ 22 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et parallèle à la rue Dumaine, de là 25 pieds 3 pouces 1 ligne sur un ligne oblique dans la direction de la rue St-Philippe, de là 14 pieds 1 pouce 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe se dirigeant vers la rue Tonti, de là 25 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti et le séparant de la portion du lot No 4 ci dessus décrite.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec trois chambres, cuisine, hangar, barrette, écurie, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No municipal 376 rue St-Philippe.

5° Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désigné par la lettre "B" d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat du dit feu Charles Stiegler, mesurant, en mesure anglaise, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond sur 102 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot "A", et 102 pieds 1 pouce et 6 lignes sur l'autre ligne de côté et faisant partie des lots Nos 130 et 131 de l'ilet No 7 sur un plan dressé par C. A. De Armas, le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Cuvellier, notaire.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage avec attic, ayant environ huit chambres, magasin pour provisions, lieux d'aisance, offices, cuisine, 3 citernes, etc., et connue par le No municipal 503 rue Ste Anne.

6° Un terrain dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, désigné comme lot No 10, d'après un plan tiré par J. de Pouilly, le 7 juin 1873 et déposé au bureau de Theo. Buisson, notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 33 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur 148 pieds 10 pouces de profondeur et 31 pieds 11 1/2 pouces de largeur dans le fond avec améliorations.

Les améliorations comprennent le double corps de logis en bois, toit en ardoises, ayant 8 chambres, cuisine, hangar pour laver au fond, entrée de côté et cour pavée, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par les Nos 145 et 145 1/2 rue Prieur.

7° Un terrain dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Prieur et Johnson, désigné par le No 11, d'après un plan ci dessus mentionné et mesurant, en mesure américaine, 33 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur 148 pieds 10 pouces de profondeur et 32 pieds 5 pouces et 2 1/2 lignes de large au fond avec les améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent les résidences doubles en bois à un étage avec toit en ardoises ayant 8 chambres, cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citernes de chaque côté avec entrée de côté et cour pavée et connus par les Nos. 147 et 147 1/2 rue Prieur.

8° Un autre lot de terre dans le 2ème district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, désigné par le No 12 du plan ci-dessus, et mesurant au pied américain 33 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur, sur 148 pieds 10 pouces de profondeur et 32 pieds 11 pouces 1/2 ligne de profondeur dans le fond, avec les améliorations qui s'y trouvent. Les trois lots ci-dessus, Nos 10, 11 et 12, ont été achetés par le défunt de P. Coussirat par acte passé le 11 octobre 1884 devant J. R. Légier, notaire.

Les améliorations consistent en un joli édifice à double corps de logis, à un étage, avec toit en ardoises, la maison a 4 chambres dans chaque corps de logis, avec cuisines, lieux d'aisance, citerne, hangar à bois, cour pavée, entrée sur le côté, etc.; elle est désignée par les numéros municipaux 149 et 149 1/2 rue Prieur.

9° Un terrain dans le Troisième District de cette ville et les améliorations situé dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Kerlerec, St-Antoine, et Remparts mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de large au fond et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Kerlerec et 126 pieds 10 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté d'après un plan dressé par E. Pilié, daté le 5 juin 1835 et annexé à un acte d'achat du dit feu Charles Stiegler et les améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage avec attic et toit en ardoises, retiré de la rue, de grands salons, 6 autres chambres, 4 cabinets, hangar pour le bois et chambres pour les provisions, lieux d'aisance, citernes, cour pavée, etc., connu sous les numéros municipaux 345 et 345 1/2 rue Bourgogne.

10° Un lot en portion de terre dans le 3me district de cette ville, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 501, borné par la rue Columbus, l'Avenue St-Bernard, les rues Lalaurie, Villeré et Marais, d'après une esquisse dressée par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer, le 19 février 1868, et annexé à l'inventaire de la succession de feu S. Maspéreau, pris par A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 29 mai 1878; le dit lot ou portion de terre est désigné par les lettres A et C sur la dite esquisse et mesure, en mesure américaine, 19 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Columbus sur 142 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de profondeur sur le côté vers la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Villeré; le dite ligne au formant de façade qu'à cette profondeur le dit lot n'a que 3 pieds 6 pouces de large, le dit lot ouvre sur une ligne courant vers la rue Villeré, mesurant 51 pieds 9 pouces sur une ligne courant vers l'avenue St-Bernard, mesurant 55 pieds et 1 pouce, ensuite sur une ligne courant vers la rue Marais, mesurant 32 pieds 2 pouces plus ou moins ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, 3 chambres, cabinet, hangar pour le bois, lieux d'aisance, citerne en briques, entrée de côté pavée, &c., connu par le No. municipal, 73 rue Columbus.

11° Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres A B C D et E, sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer (dont copie jointe à l'acte d'achat dudit feu Charles Stiegler), en date du 17 janvier 1882, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée), Espagne, Mandeville et Decatur (autrefois Victory), et mesurant comme suit :

1° Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes, et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la rue Mandeville, mesurant 3 pieds 10 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar-room, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, deux citernes, etc., désigné par le No 80 rue Peters.

2° Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et 80 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci-dessus mentionnée.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, solidement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance en briques, citernes, etc., et désigné par le No 81 rue Peters.

3° Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 lignes sur la ligne qui la sépare du lot B et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages occupé comme pension ou maison à loger (boarding or lodging house,) une cuisine à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.

4° Le lot D mesure 19 pieds de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 83 rue Peters.

5° Le lot E mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Ces 5 lots de terre ci-dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Cadot, par acte passé devant O. Villeré, notaire, le 22 mars 1882.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de "dry goods" et articles de variétés, aussi comme résidence, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.

1° Un terrain dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Washington, Bourgogne et Lafayette, faisant partie du lot désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, daté le 11 mai 1859, et déposé comme plan No. 308 au bureau de T. Guyol notaire, le dit lot forme le coin des rues Dauphine et Poete ou Washington, et mesure 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 118 pieds de profondeur et face à la rue Washington, mesure américaine, comprenant actuellement la portion de terre formant le coin des rues Dauphine et Washington avec la résidence en bois à deux étages qui s'y trouve.

2° La portion de fond du dit lot No 1 avec le cottage en bois à un étage qui s'y trouve, mesurant 33 pieds 3 lignes de face à la rue Washington sur 29 pieds 2 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, et dit lot de terre a été acquis par le décédé de Mme F. Stewart, d'après un acte passé devant J. R. Légier, notaire, daté le 17 septembre 1881.

Les améliorations comprennent une jolie et confortable résidence à deux étages avec attic, galeries en haut et en bas, corridor, salons, environ 7 autres chambres, cabinets, bains, hangars pour le bois et laver, cours carrelées, lieux d'aisance, citerne, etc., et connue par le No municipal 551 rue Dauphine.

Les améliorations sur le lot du fond, en portion du lot 1, comprennent un cottage à un étage, recouvert en ardoises, 3 jolies chambres plâtrées, lieux d'aisance, citerne, cour pavée, entrée sur le côté et actuellement occupée par un club, et connue par le No 49 rue Washington.

Toutes les descriptions des dites propriétés ci-dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses dressés par Arthur de Armas, sous voyer et déposés au bureau de John R. Légier, notaire public, 56 rue Royale.

Conditions—La propriété mobilière, composée d'actions et de stocks, comptant au meilleur et plus fort enchérisseur, et les immeubles ne prendront pas moins d'un tiers comptant, au gré du vendeur, et la balance à un crédit de un an, en billets garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement; les bâtisses devront être assurées pour le paiement final des billets et la police ou polices d'assurance transférée à la dite succession et tout autre ou tous autres détenteurs des dits billets. L'acquéreur devra payer tous les frais d'avocat sur le montant de la procédure.

L'acte de vente devra être passé pardevant John R. Légier, notaire, 56 rue Royale, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
1er oct—1 8 15 22 29—nov 5

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Matériaux pour constructions. Outils, etc., etc.

Succession de John Mc Vittie.

No 22,125—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—LUNDI, 31 octobre 1887, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, sur la rue Claiborne, entre St Louis et Carondelet Walk, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte de la dite succession—

Un grand assortiment de boiseries pour construction, outils, etc., tels que: boiseries, fenêtres, boiseries, bois de charpente, leviers, ancres, piques, fer, boutons de porte, meules, brouettes, échelles, pompes, briques, ardoises, pavés, mon jalousies, écrous, serrures, et beaucoup d'autres outils, dont le dénombrement serait trop long.
Conditions—Comptant.
19 oct—22,27.31 oct.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE FLORENCE HOUSE,

COIN DES RUES

CAMP ET SOUTH,

FAISANT FACE

Au Square Lafayette,

A l'encan sur de longs termes.

Benjamin Newgass et als. vs. Betty Newgass et als.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu des jugements rendus dans l'affaire ci-dessus mentionnée, le 2 et le 22 septembre 1887, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'enchère publique la propriété de valeur suivante, à savoir—

Ce grand Hôtel bien connu, comme "Le Florence House", situé coin des rues Camp et South, faisant face au Square Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Camp, South, Girod, St-Marie ou Church. Le terrain est composé de trois lots désignés comme Nos 1, 2 et 3 et mesurant comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent chacun, en mesure américaine, 25 pieds, plus ou moins, face à la rue South sur 87 pieds de profondeur; le lot No 1 formant le coin des rues Camp et South. Le lot No 3 mesure 25 pieds de face à la rue South sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence en briques spacieuse bien finie, à trois étages et demi, avec de grandes verandahs doubles en face devant et sur le côté. La bâtisse est l'elle est à quatre étages et verandahs aux trois étages.

La situation de cette propriété, faisant face à la rue du Camp et au Square Lafayette, est une des plus charmantes en ville, et la location presque dans le centre de la ville la rend spécialement désirable pour un hôtel. Cette propriété est actuellement occupée par Mme Edwards, qui a un bail jusqu'au 30 septembre 1888.

Conditions de la vente.—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, ou moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles, telles que frais d'avocat en cas de procédure, assurance des améliorations et transfert de police, etc.; l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du montant d'adjudication, de toutes les taxes pour cette année 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, No 21 Passage de la Bourse.
9 oct—9 15 22 29 nov 5 12

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de corde. Bois de corde.

380 Cordes de Bois Assorti.

Succession de Gotlieb Bubeck, décédé.

En lots, au gré de l'acquéreur, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 26 octobre 1887, à midi, sur la batture de la Levée, coin des rues Levée et Mary, Carrollton, 7me District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" en date du 15 octobre 1887 Dossier No 22,057, pour le compte de la succession de Gotlieb Bubeck, décédé, à l'encan il sera vendu :

380 cordes de Bois Frêne, plus ou moins, seront vendues au gré des marchands.
Conditions comptant sur les lieux.
16 oct—16, 20, 23 à la date.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Excellente Situation!

Propriétés vagues et améliorées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District.

No 440 rue Magazine, coin Robin. Elégante résidence en briques à deux étages.

No 80 rue Palmyre, entre Derbigny et Roman.
Joli Cottage.

Deux terrains vagues rue **Palmyre,** entre **White et Broad.**

No 109 rue **Claiborne,** entre **St-Louis et Promenade Carondelet.**
Résidence à deux étages.

Six lots ou portion de terre faisant face au coin de la rue **Claiborne** et de la **Promenade Carondelet,** avec cottage faisant face à la **Promenade Carondelet,** deux grandes maisons en bois faisant face à la **rue Claiborne,** occupées comme atelier de charpente, et maison en bois au coin de la **Claiborne** et de la **Promenade Carondelet.**

No 489 rue Ste Anne, entre **Dorgenois et Rocheblave.**
Maison à double corps de logis.

Rue **Robertson,** entre **Columbus et Kerlerec,** un terrain vague.

Quatorze terrains vagues, bornés par les rues **Bruxelles, Duels, Paris et Industrie.**

Dix actions de la compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.

Succession de JOHN McVITTIE.

No 22,125.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale. —SAMEDI, 26 novembre 1887, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la

BOURSE DES ENCANTEURS,

Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Alley,

en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 octobre 1887, pour compte de la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. **Une certaine portion de terre** située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 143, bornée par les rues Magazine, Constance, Robin et Terpsichore, formant le coin des rues Magazine et Robin, désignée par la lettre A sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, arpenteur, et mesurant, selon le dit croquis, 43 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Magazine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Robin, entre lignes parallèles. Cette portion de terre est composée de tout le lot No 10 et de 14 pieds 11 pouces 4 lignes du lot No 9, d'après un plan de P. C. Boudousquié, architecte, en date du 5 avril 1867, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire de cette ville, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, connue comme le No 440 rue Magazine. Cette propriété a été acquise par John McVittie en vertu d'un acte de partage entre lui et John Williamson, exécuté devant James Fahey, notaire, le 10 mai 1876, enregistré dans le livre 108, page 434; le lot ayant été premièrement acheté de la succession de William Chance, jr., par acte de F. Grima, ancien notaire, en date du 22 mai 1867, enregistré dans le livre 93, page 239.

Les améliorations comprennent une belle maison de résidence pour famille en briques à deux étages, ornée d'une verandah en fer et d'une grille en fer sur la rue Magazine. La bâtisse principale contient un grand salon, une vaste salle à manger avec manteau de cheminée en marbre, 4 chambres à l'étage inférieur et un grand corridor à chaque étage. Aussi, une cuisine en briques à deux étages qui y est contiguë, contenant 2 chambres en bas et 3 chambres au premier étage, cabinet d'aisance aux deux étages, une autre bâtisse en bois, dans la cour, ayant 2 chambres, galerie partout, hydrant, cour carrelée en pavés, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1888 à raison de $80 par an payable en bois du locataire par trimestre.

2. **Un certain terrain** situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 437 borné par les rues Palmyre, Gasquet (ci-devant Jackson), Roman et Derbigny, désigné par le No 25 du carré No 24 sur un plan de Jos. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, lequel terrain mesure plus ou moins, 27 pieds de façade rue Palmyre sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No 30 de la rue Palmyre. Cette propriété a été acquise par John McVittie de Thomas McBurney par acte passé devant C. de Armas, notaire, en date du 28 février 1857, enregistré dans le livre 72, à la page 609.

Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 2 chambres, 2 chambres dans la cuisine, le tout couvert en ardoises, 3 auvents, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

3. **Deux lots de terre situés dans le Premier District** de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605, borné par les rues Palmyre, Banks, White et Broad (anciennement allée Jane), désignés par les Nos 15 et 16 de l'ilet D sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 10 janvier 1867, dont une copie est annexée à un acte de Edouard Barnett, ex-notaire, daté le 28 mars 1867 et à un acte daté le 30 avril 1870, pardevant W. J. Castell, ex-notaire.—Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun, d'après le dit plan, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds; le lot No 15 formant le coin des rues Palmyre et White, étant la même propriété achetée par John McVittie à un encan au shérif dans les affaires de la Société Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. W. H. Walters et George Cronan, No 33,057 de l'ex Quatrième Cour de District de la paroisse d'Orléans, ainsi qu'il en appert par l'acte du shérif daté le 4 septembre 1875, enregistré au bureau du greffier dans le livre des actes G, fol. 279 à 281, et enregistré au bureau des aliénations livre 103, fol. 95, et que George Cronan avait acheté de Paul Surgi, d'après un acte de W. J. Castell, ex-notaire, daté le 5 juin 1872, enregistré dans le livre 100, fol. 450.

4. **Un certain** situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 212, borné par les rues Claiborne, Derbigny, la Promenade Carondelet et la rue St-Louis, désigné par le No 7 de l'ilet No 45 sur un plan de C. A. Hedin, daté du 17 janvier 1849, déposé au bureau de J. R. Beard, ex-notaire, conformément à ce plan, le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connues comme le No 109 rue Claiborne, laquelle propriété a été achetée par John McVittie de la Compagnie d'Assurance Teutonia d'après un acte de Jos. Cohn, ex-notaire, daté le 29 septembre 1880, enregistré dans le livre No 112 fol. 789.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec toit en ardoises, deux chambres à l'étage inférieur, trois chambres et un cabinet à l'étage supérieur, galerie aux deux étages, une bâtisse à deux étages attenant à la bâtisse principale avec cinq chambres, puits, citerne, chambre à bain, gaz, hangar pour le bois, etc.

5. **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No. 212, borné par les rues Claiborne, Derbigny, la Promenade Carondelet et la rue St-Louis, désigné par le No 8 de l'ilet No. 45, d'après un plan dressé le 1er mai 1840, et déposé au bureau de Thomas Mc Cay, ex-notaire. Conformément au dit plan, le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, borné d'un côté par le lot No. 7 et de l'autre côté par les lots 9, 10, 11, 12 et une part du lot 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de R. S. Dolbear, d'après un acte de Jas. Fahey, notaire, daté le 13 novembre 1872, enregistré au bureau des aliénations, livre 100, folio 563.

b. **Un autre lot de terre** d'une forme triangulaire, situé dans le même district et ilet, désigné comme lot No 1 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 31 mars 1859, déposé au bureau de Eusèbe Bouny; lequel lot forme le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Claiborne et mesure 5 pieds de face à la Promenade Carondelet, 24 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne courant de la Promenade Carondelet à la rue Claiborne. Acquis par Jno. McVittie de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte de Eusèbe Bouny, notaire, daté le 19 mai 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 76, folio 75.

c. **Trois lots de terre,** situés dans le même district et ilet, désignés par les Nos. 9, 10 et 11 sur un plan de C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849, déposé au bureau de J. R. Beard, notaire; le lot No 9 est adjacent au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Claiborne et mesure 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 30 pieds 9 pouces 3 lignes de large dans le fond, 55 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et aussi 26 pieds 5 pouces 1 ligne de profondeur au coin de la rue Claiborne et de 29 pieds sur une ligne courant de la rue Claiborne à la Promenade Carondelet; les lots Nos. 10 et 11 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 55 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par John McVittie de M. Gurnon, d'après un acte par Ad. Boudousquié, daté le 1er mai 1851, enregistré dans le livre 53, folio 605.

d. **Un lot de terre** dans le même district et ilet, mesurant 25 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds, le dit lot étant le reste de la portion du lot No 12 de l'ilet No 45, borné d'un côté par le lot No 11 et de l'autre côté par le lot No 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de Mary A. Leonard et al., d'après un acte de W. J. Castell, notaire, daté le 28 février 1867, enregistré dans le livre 93, folio 93.

Les améliorations sur ces six lots comprennent un cottage avec toit en ardoises, connu par le No 190 Promenade Carondelet, ayant à l'étage inférieur deux chambres, chambre et cabinet dans l'attic, une bâtisse à deux étages attachée à la bâtisse principale avec deux chambres à l'étage inférieur et trois chambres à l'étage supérieur, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, etc., une bâtisse en bois à un étage avec trois chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, et deux grandes bâtisses en bois avec toits en ardoises sur la rue Claiborne, qui servaient comme ateliers de charpente au décédé.

6. **Un certain terrain** situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 323, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 137 du carré No 7, sur un plan de C. A. de Armas, voyer, daté du 17 avril 1852, mesurant 37 pieds de façade rue Ste-Anne, sur une profondeur de 162 pieds 5 pouces 1 1/2 ligne du côté de la rue Dorgenois, sur une ligne qui le sépare du terrain No 136 et de 159 pieds, 4 pouces, 2 lignes du côté de la rue Rocheblave, sur la ligne qui le sépare du terrain No 138. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le No 489 de la rue Ste-Anne, étant la même propriété achetée par John McVittie de V. Wiltz, par acte de A. Ducatel, notaire, en date du 24 septembre 1858, enregistré dans le livre 78, à la page 300.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, une cuisine avec deux chambres, un auvent, lieux d'aisance, citerne, etc.

7. **Un certain terrain vague,** situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 630, borné par les rues Robertson, Claiborne, Columbus et Kerlerec, désigné par le No 5 sur un plan de A. Castaing, daté du 10 août 1849, déposé en l'étude de C. C. Lesdeyere, ancien notaire, et mesure 31 pieds 6 lignes de façade rue Robertson, sur 105 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel terrain se compose: 1° du terrain No 55, 2° d'une partie du terrain No 54, et 3° d'une partie du terrain No 13. Etant la même propriété achetée par John McVittie de E. Wiltz par acte pardevant J. S. Cuvellier, notaire, daté du 8 mai 1856, enregistré dans le livre 71, à la page 113.

8. **Quatorze terrains vagues** situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 1570 borné par les rues Bruxelles, Duels, Paris et Industria, désigné par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 du carré d'ilet No 21 sur un plan de C. Giroux, en date du 19 décembre 1819, déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, et mesurant d'après un plan de nos. Pilié, comme suit :

Le terrain No 1 mesure 10 pieds 8 pouces 6 lignes de façade rue Bruxelles; 153 pieds 10 pouces et 3 lignes sur une ligne diagonale s'étendant de la rue Bruxelles; 118 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la limite inférieure le séparant des terrains Nos 6 et 19, et mesurant 110 pieds de profondeur sur une ligne du terrain No 2.

Les terrains 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds de façade rue Bruxelles sur 110 pieds de profondeur; le terrain No 5 formant le coin des rues Bruxelles et Duels.

Les terrains Nos 6, 7 et 8 mesurent, chacun, 33 pieds 4 pouces de façade rue Duels, sur 159 pieds, 11 pouces, 3 lignes de profondeur. Les terrains Nos 14, 15, 16 et 17 mesurent, chacun, 32 pieds de façade avenue de Paris, sur 110 pieds de profondeur. Le terrain No 18 forme le coin de l'avenue de Paris et de la rue Industrie, et mesure 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de façade avenue de Paris, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue de l'Industrie; et le terrain No 19 mesure 16 pieds, 8 pouces de façade rue de l'Industrie, 159 pieds, 11 pouces et 3 lignes sur le côté de l'avenue de Paris, touchant les terrains du No 14 au No 18, 100 pieds au fond sur la ligne touchant aux terrains Nos. 6, 7 et 8; 78 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Bruxelles, touchant au terrain No 1, et 116 pieds 7 pouces 3 lignes sur une ligne diagonale, s'étendant de la rue de l'Industrie à la rue Bruxelles. Propriété achetée par John McVittie, de V. Wiltz, par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en date du 24 septembre 1858, enregistré dans le livre 78, à la page 300.

9. 10 actions du fonds capital de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

Conditions.—Pour les actions, comptant; pour les propriétés décrites en troisième et huitième lieux, comptant; pour celles décrites en premier second quatrième, cinquième, sixième et septième lieux, une moitié ou plus comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, en billets portant 8 pour cent d'intérêt depuis le jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement billets garantis par lien du vendeur avec la clause de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de saisie et de vente pour obtenir le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées pour la somme à crédit et la police d'assurance transférée, et toutes les clauses usuelles. L'omission de l'acquéreur de causer l'acte de vente et de payer le prix dans les quinze jours qui suivront le jour où la vente sera considérée un défaut sans autre formalité. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 oct—22 29—nov 5 12 19 26

Magasin et Maisons de Résidence de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 19,735.

Ernest F. Cherbonnier et al.

—VS—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale —SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place,** en vertu d'un jugement rendu et signé le 2 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de façade rue Baronne, sur 31 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière sur 120 pieds 4 pouces de profondeur et de façade sur la rue Baronne et 120 pieds 4 pouces du côté opposé.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité, convenable pour magasin, une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres, et une troisième bâtisse adjacente, ayant 8 chambres; citernes, lieux d'aisance, etc. à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tremé, Ursulines, St-Philippe et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, désignée par le numéro municipal 221 rue Tremé, ayant au rez-de-chaussée corridor deux chambres, salle à manger et cabinet, même distribution au premier étage et une grande chambre et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage, une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal, ayant 4 chambres, cuves, waterworks, lieux d'aisance, cour en briques, etc., etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Tremé, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une maison, couverte en ardoises, avec quatre chambres, galerie et cabinet dans le corps principal, une cuisine à deux étages, avec quatre chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 223 rue Tremé.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, en un crédit de un an et dont sera représenté par des billets d'acquéreur, garantis par hypothèques et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurance de non aliénation et honoraire d'avocat seront fixés à raison de 10 pour cent sur le montant ainsi et les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1887.

Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi,

A la même heure et au même endroit ci-dessus désigné, en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrits et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Conditions—Comptant avant transfert.
8 oct—8, 15, 22, 29—nov 5, 12.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois et atelier de charpentier attenant à la bâtisse.

Un grand terrain ayant près de 32 pieds sur 255 sur lequel sont plantés des raisins et autres belles variétés de fruits.

No 775 rue des Remparts, entre Louisa et Clouet,

Succession de Michael Fischer,

No. 22,115—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile, pour la paroisse d'Orléans, division C, daté le 4me jour d'octobre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 255 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Mochhauser, architecte, daté le 31 décembre 1841 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.

Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'ombrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, orangers, figues, raisins, etc.

Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété de valeur améliorée, Rue St. Pierre, entre Tremé et Marais.

Eléonore Dulbom, épouse de Joseph Cavallero et son mari vs. Léontine Dulbom et als.

No 21,327—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 19 novembre 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division "D", maintenant absent en congé, daté le 20 juillet 1887, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Tremé, Marais et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces, 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 82 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers payable comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets d'acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et privilège et lien de vendeur. L'acte de vente passé pardevant M. V. Dejan, notaire, No 20 rue Carondelet, aux frais de l'acquéreur. L'acte doit contenir les clauses usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets ou d'une partie des dits billets et l'assurance et le transfert de la police et la clause de non aliénation. Les taxes dues et exigibles en 1887 doivent être assumées et payées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 19

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

T. J. Carver & Co. vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No. 20,124.

A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI 26 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division — en date du 5 juillet 1887, dans l'affaire de T. J. Carver & Co. vs. leurs créanciers, à l'encan il sera vendu des terres dans la paroisse Red River.

1° La moitié nord du quart de section nord-ouest 30, Township 12, Range 8; aussi, le quart sud est du quart de section sud ouest 36, Township 14 du Range 9, et le quart nord est du quart de la section 1, Township 13, Range 9, ayant plus ou moins 160 acres, avec toutes les améliorations, droits et privilèges qui y appartiennent. Les dites terres sont situées dans la paroisse Red River, Louisiane.

2° Une moitié indivise d'intérêt dans une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la ville de Coushatta, en cet Etat, et connue comme le Paxton Warehouse, qui est situé sur la rue Front.

Aussi, la moitié indivise dans un coffre-fort en fer, un jeu de balance à coton, un dray, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25oct—25, 29—5,12,19,26 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Frank A. Lynch vs. ses créanciers.

Cour Civile de District—No 21,883.

Cheval, wagon et buggy.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau. No 9 rue Carondelet—VENDREDI 4 novembre 1887, à 10 1/2 heures A. M., en face des bureaux, No 9 rue Carondelet entre Canal et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 24 octobre 1887, Dossier No 21,883, dans l'affaire de Frank A. Lynch vs. ses créanciers, à l'encan il sera vendu—

Un cheval, un wagon et un buggy, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.

Conditions—Comptant avant livraison.
25 oct—25 29 nov 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Benjamin S. Ames.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 19,663.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 29 octobre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, maintenant absent en congé, daté le 17 octobre 1887, Dossier 19,663 pour le compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu :

Tous les droits, titres et intérêt de ladite succession de Benjamin S. Ames dans des certaines actions du fonds capital du Louisiana Branch Pilots Association, conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.

Conditions—Comptant.
19 oct—19 21 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à McDonoghville, 5me district de cette ville.

Succession de Geo. O. Beares.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,862.

PAR MATHER ET HOMES — Warren Homes, encanteur—bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 21 septembre 1887, dossier No 21,862, pour le compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu :

Un quart indivis de l'intérêt dans un carré d'ilet situé dans McDonoghville, cinquième district de cette ville, borné par les rues Jackson, Jefferson, Homer et Adams, le dit carré d'ilet a été en partie mangé par le fleuve Mississipi du côté de la rue Adams durant les quelques années passées.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes dues et exigibles en 1887.
4 oct—4 11 18 25—nov 5

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 6,912.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 6 septembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore, et Felicité, désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, et mesurant conformément au dit plan, 32 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste, s'il y a, à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Paul Ory, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
1er oct—1,8,15,22,29—Nov 5.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le deuxième district.

Succession de Mme Anna Maria Adélaïde, Rohdere.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A—No 21,964.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 29 septembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 48 qui est borné par les rues Douane, Claiborne, Bienville et Derbigny, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot est désigné par le No. 11 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, déposé à l'étude de D. B. McCay, ancien notaire en cette ville.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Miro, Galvez et Douane, désignés par les Nos. 8 et 9 dans l'ilet No 277 et mesurant, chacun, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds; le lot 9 forme l'encoignure des rues Bienville et Miro.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 159, qui est borné par les rues Marais, Villeré, Bienville et Douane; le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds, 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 60 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans ou un an au gré des acquéreurs, la partie à crédit, s'il y a, portera intérêt à raison de 8 pour cent par an, avec hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection, et les améliorations seront assurées et la police transférée.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de leurs adjudications les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 oct—2,8,15,22,27—nov 5